



N°45
Mai 2004

Journal détailléur **L'heureO** **vélo**

Broc' à Vélo
samedi 6
Juin 2004
Tourcoing
14 h

PDE
L'Adav à l'école
P2

AG 2004
Les institutions
reconnaissantes
P3

G T V
Roubaix :
Capital Vélo =
1/365 P4

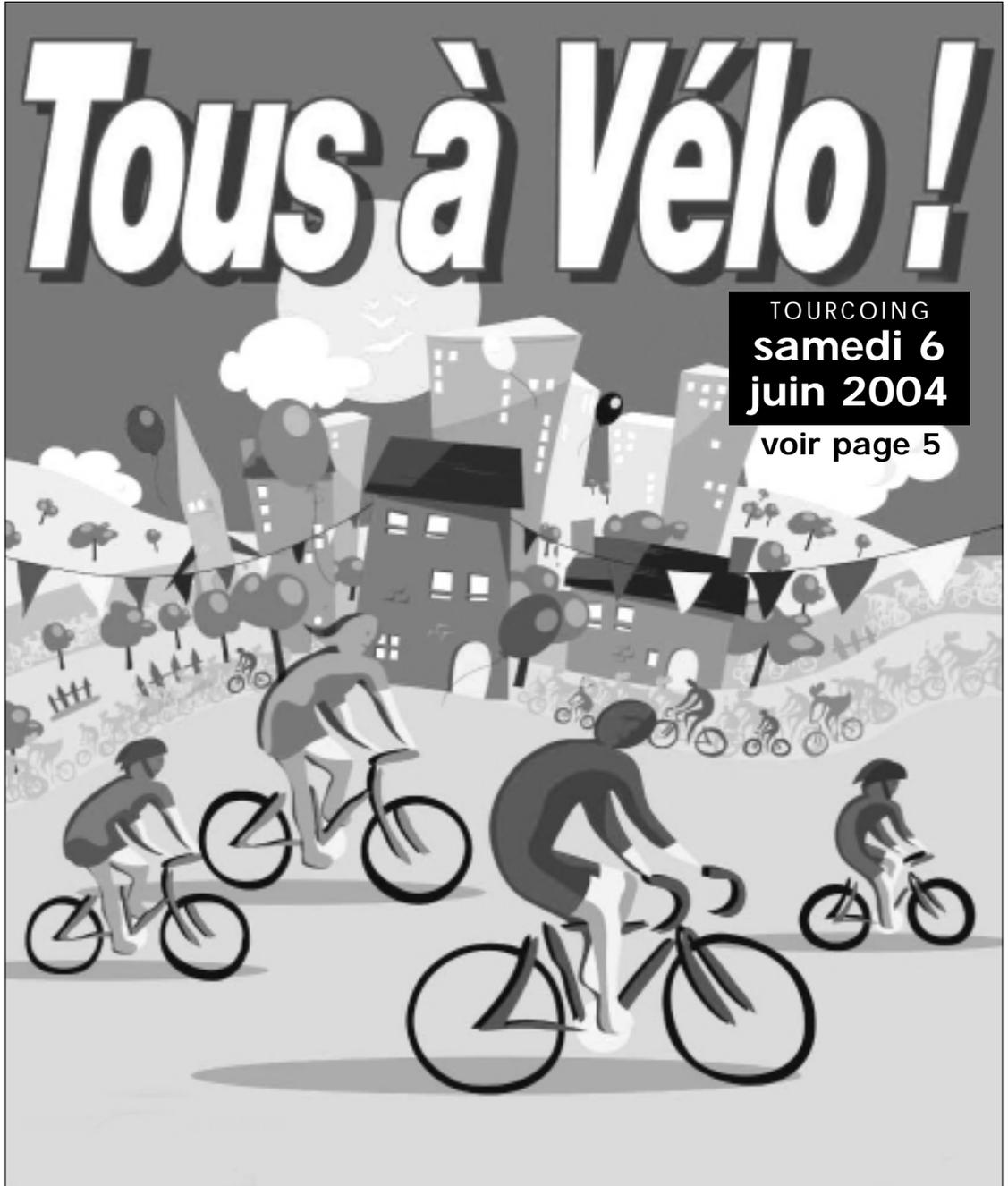
Tourcoing :
La Fête du Vélo
P5

DOSSIER
Le tourisme
à vélo P6-7

SECURITE
Le bon sens du
contresens P8

SECURITE
Je suis
correspondant
local P9

AMENAGEMENT
L'Adav roule
pour vous P12



tiote info tiote info tiote info tiote info
tiote info tiote info tiote info tiote info tiote
info tiote info tiote info tiote info
tiote info tiote info tiote info tiote info info

K.O. technique

Depuis quelques années, on sait, à peu de choses près, que la machine automobile s'arrêtera d'elle-même par manque de carburant, une vulgaire panne d'essence en quelque sorte. On fabriquera probablement de l'essence de synthèse à partir du charbon (on sait faire depuis 70 ans) mais le pétrole dégorgeant des derricks sera bientôt une image du passé.

Certains d'entre nous et plus sûrement nos enfants ont des chances (!) de voir ce phénomène historique car notre civilisation moderne s'est construite au 20ème siècle en partie sur la production et l'utilisation de masse d'automobiles à moteur à explosion.

C'est donc toute une culture (si, si !) de violence et de meurtres légalisés (1,2 million de tués par an dans le monde et quelques dizaines de millions depuis l'invention de la voiture), de compétitions absurdes (Paris-Dakar et tant d'autres), de vitesse, de bruits énervants et stressants qui va rejoindre prochainement les poubelles de l'Histoire.

Resteront les lourdes conséquences de 150 ans de bagnolisation à outrance : le climat terrestre probablement bouleversé pour longtemps, des cancers, des villes et des paysages balafrés d'autoroutes et d'ouvrages d'art et quelques musées de l'automobile poussiéreux.

Et, on l'espère des voitures solaires, des véhicules poussés par le vent, des voitures électriques ou à hydrogène.

Mais le vélo, notre compagnon de tous les jours, sera toujours là, vivant, prêt à nous emmener vers de nouvelles aventures.

Amis de la bicyclette, l'avenir vous appartient.

C'est pourquoi, chers décideurs, plus vite vous nous construisez des aménagements cyclables, des voies vertes, des garages sécurisés, des trains et des métros ouverts aux vélos, plus douce réaliste et effective la vélorution sera.

Nos villes redeviendront des espaces ouverts, apaisés, tranquilles, agrémentées de quelques coups de sonnettes et doux chuintements de pneus .

Oui, on peut entrevoir un bel avenir aux bicyclettes car, au bout du compte, entre les deux engins, le vélo et l'automobile à moteur à explosion , inventés à peu près au même moment (je parle de la version moderne de la bicyclette mise au point à la fin du 19ème siècle), le vélo gagnera le combat par K.O. technique.

Yves Maerten président de l'Adav.

L'Adav aussi veut retourner à l'école !

Dans le sillage de l'opération de ramassage scolaire menée par Julien et Michel en octobre dernier*, j'ai le plaisir de vous annoncer que l'ADAV regonfle actuellement ses activités de promotion du vélo en milieu scolaire...

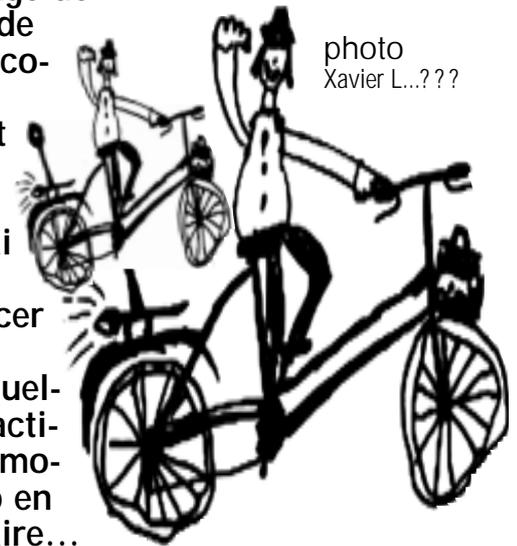


photo
Xavier L...???

L'idée de projet que j'ai présentée à l'AG 2004, d'encourager et d'accompagner les établissements dans l'organisation de ramassages scolaires des enfants à vélo, grâce à l'accueil et au soutien qu'elle a reçu depuis de la part des administrateurs-mais aussi des salariés - de l'association, pourrait se transformer en plein de petits vélos à la queue leu dès la rentrée prochaine... L'ADAV passe actuellement beaucoup de temps pour défendre les cyclistes sur les projets d'aménagements de voirie. C'est bien sûr un travail nécessaire, mais il faut encore (dé)montrer à beaucoup de gens que rouler à vélo en ville, c'est possible !

Si on le montre en accompagnant les enfants vers l'école, comme ça se fait en Belgique ou en Suisse par exemple (un tout petit peu en France), alors là... on marque plusieurs points d'un coup (dans le camp des vélosceptiques et autres autorigides). Avec l'ADAV, j'ai pris le pari qu'il était temps à nouveau de revoir

les enfants arriver à leur école sans le bruit des moteurs et des klaxons, de les savoir respirer un autre air que celui des vieux diesels ou des 4X4 flamboyant neuf (et polluant plus...).

Le pari sera tenu si les «dynamiques» sont collectives : si les parents se parlent, se font confiance, décident ensemble de prendre moins leur voiture, si certains acceptent d'enfourcher de temps à autre un vélo avec les enfants, si les communes acceptent elles aussi de participer aux opérations... Ma mission sera de convaincre et de coordonner les uns et les autres, de montrer qu'il est possible de remettre les enfants en selle ou en marche vers l'école en toute sécurité.

C'est pourquoi j'en appelle dès aujourd'hui à tous les adavistes !

A ceux qui souhaitent en savoir plus, qui souhaitent participer, accompagner le(ur)s enfants dans les écoles à vélo ou organiser eux-mêmes des ramassages à vélo, n'hésitez pas à me contacter !

Xavier Leleu

Compte-rendu de l'assemblée générale 2003 de l'ADAV

L'année 2003 a été une année remarquable par la reconnaissance du travail de notre association avec les collectivités territoriales. LMCU (Lille Métropole Communauté Urbaine) a voté au mois de novembre une subvention de 100.000 € répartie sur 2003, 2004 et 2005. Nous sommes par ailleurs en négociation avec le Conseil Général du Nord pour travailler sur le réseau cyclable départemental.

Tout ceci nous oblige à privilégier le dialogue et la concertation au détriment du rapport de force (non exclue comme moyen de pression quand aucun dialogue n'est possible, on l'a vu à Roubaix récemment). Du coup, les Groupes Travail Vélo (GTV) sont plus constructifs et les rapports avec les techniciens apportent de vraies réunions de travail constructives. Associer l'ADAV en amont des projets permet de ne plus



Les projets 2004

En plus de nos activités «classiques» (Broc', Fête européenne du vélo, GTV, etc...), nous voulons développer en 2004 la pratique du vélo en ville auprès des scolaires (vélo-école et ramassage scolaire), des entreprises (PDE : Plan de Déplacement d'Entreprises) et des touristes (plusieurs créations de circuits à Tourcoing, Villeneuve d'Ascq et Lambersart), des sorties avec des handicapés en fauteuil (avec le soutien de la Caisse d'Épargne Flandres) et monter un projet d'atelier de réparation des bicyclettes à Lille-Wazemmes.

Bref, une assemblée générale très positive achevée par le pot de l'amitié avec la bonne soixantaine d'adhérents présents ce jour-là.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité moins une abstention.

oublier la place du vélo. Par ailleurs, le dialogue se poursuit avec les villes comme Lille, Tourcoing, Roubaix, Lambersart, Haubourdin, Mons-en-Barœul... Michel et Julien se consacrent plus encore au suivi des dossiers avec le soutien (indispensable) de nos correspondants locaux. 2003 fut aussi l'année de plusieurs réalisations importantes :

- le nouveau document de présentation de l'A.D.A.V.
 - une étude sur le stationnement pour l'ADEME, Le Conseil Régional et LMCU
 - une expérience de ramassage scolaire avec le collège de Staël à Lille
 - des sorties scolaires à Marcq-en-Barœul et à Beaucamps-Ligny
 - un guide de balades touristiques avec l'association belge «Pro-Vélo»
- 2003, c'est aussi deux «Broc'à vélo» à Roubaix et à Lille, des journaux «Heurovélo» toujours aussi beaux, des nouveaux adhérents (+ 15%, soit 567), la participation aux Assises du

Développement durable, l'ouverture de Chti'Vélo, une Fête du vélo très réussie (100 participants), une manifestation contre le stationnement sur les bandes et pistes cyclables (avec peu de résultats) avec l'association « Pleinement citoyen », la journée « En ville sans ma voiture », des rencontres, des réunions tout azimuts, des articles de presse.

Enfin, le plaisir d'avoir obtenu gain de cause dans 3 recours juridiques contre LMCU (sur 4 intentés) pour non application de la loi sur

Composition du nouveau conseil d'administration 2004

Président : Yves Maerten

Trésorier : Etienne Forest

Trésorière adjointe :

Françoise Colin

Secrétaire :

Véronique Fafeur

Sécrétaire-adjointe :

Dominique Dupont

Administrateurs :

Jean - François Charvet,

Benoît Cousin, Philippe

Delrue, Jean Dewavrin,

Hervé Duval, Olivier

Dutel, Elisabeth Gru-

miaux,

Frédéric Héran.

Nouveaux administra-

teurs : Raymond

Bodart,

Sébastien Torro.

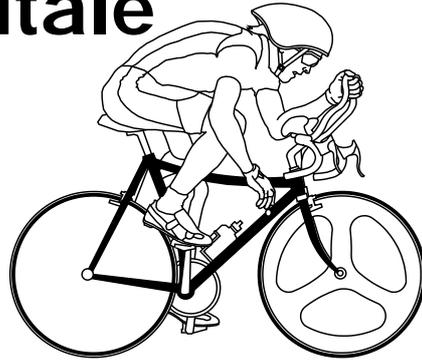
l'Air en 1998. Nos relations ont heureusement évolué dans le bon sens depuis cette époque.

Yves Maerten



Yves Maerten et Etienne Forest

Roubaix, capitale d'un jour du vélo? c'est bien vrai mais uniquement grâce à Paris-Roubaix.



Mais pourquoi pas toute une année?

Les usagers cyclistes, ceux qui journalièrement ont besoin de leur vélo comme moyen de transport pour se rendre au travail pensent :

- 1) que le réseau de bandes cyclables est en pointillé c'est à dire sans continuité entre elles,
- 2) l'absence de contresens entrave la logique des déplacements à vélo,

3) entrer et sortir de Roubaix relève souvent du parcours du combattant.

Nos élus multiplient les effets d'annonce en faveur du vélo : adhésion au Club des Villes Cyclables, mise en place d'un Agenda 21, la place du vélo systématiquement abordé dans les discours, travail avec les écoles pour limiter les déplacements liés à la conduite des enfants, incitation des

entreprises à la mise en place de plan de déplacement entreprise. Malheureusement sur le terrain aucune réalisation concrète ne voit le jour.

Comment peut-on en arriver là ? 1ère au palmarès ADAV de l'année 2000 le renouvellement de l'équipe municipale en 2001 a durablement changé la donne.

A Roubaix, c'est de l'indifférence ou peut-être même de l'inconscience. Mais dans tous les cas c'est un manque de volonté politique évident.

Le groupe de travail vélo à Roubaix ne semble décidément pas séduire les élus issus des dernières élections municipales. Suite à notre opposition au projet initial de l'avenue d'Alsace aucune réunion du Groupe Travail Vélo ne s'est encore déroulé en 2004 malgré l'engagement de nos élus

Nous recevons des réponses prometteuses mais cela s'arrête là et c'est inquiétant. Pourtant entre mars 1996 et mars 2001 le groupe travail vélo se réunissait tous les 2 mois et c'est bien grâce à cette commission que nous avons vu apparaître les premiers aménagements cyclables à Roubaix.

Nous sommes invités aux réunions des commissions de circulation des différents quartiers, malheureusement, ces réunions se révèlent pour nous plus informatives que constructives. Elles nous demandent beaucoup de temps et d'énergie pour peu de résultat.

Néanmoins, nous avons pour l'avenue d'Alsace déployé toute notre énergie et cela en collaboration avec les riverains pour obtenir

On n'y croit toujours pas !

cyclables.

En effet, l'abominable projet à 2 x 2 voies oubliant les bandes cyclables et présenté comme irréversible par la municipalité a finalement été stoppé. Notre argumentation, notre pression auprès de l'ensemble du conseil municipal et les obligations du Plan de Déplacement

d e s b a n d e s

diverses sollicitations, il ne nous a jamais été permis de rencontrer les élus en charge du dossier.

Le nouveau projet est à 1X1.5 voies. Il comprend une file de circulation qui se dédouble à l'approche des carrefours pour écouler le trafic et des bandes cyclables. Malheureusement la place dévolue aux piétons n'a pas évolué. Le 26 mars 2004 , nous avons donc proposé avec les

riverains de nouvelles modifications.

Nous n'en resterons pas là et nous souhaitons être reçus avant que le nouveau projet soit pérennisé.

PS :Vu le recul de la mairie pour cette opération nous avons naturellement annulé la manifestation prévue le samedi 13

mars, nous remercions toutes celles et tous ceux qui s'étaient mobilisés ce jour là pour soutenir nos positions. Restons quand même vigilants car l'avenue de la République (prolongation de l'avenue d'Alsace) sera bientôt d'actualité.



le projet 2 x 2 voies a été stoppé avenue d'Alsace

Urbain ont finalement renversé la vapeur. Cette "passe d'arme", dont nous nous serions volontiers passés, a d'ailleurs été largement relaté dans la presse. Une véritable concertation aurait évité ces échanges par presse interposée. Malheureusement, malgré nos

Raymond Bodart

Tourcoing accueille la fête européenne du vélo

Pour inaugurer les contresens des rues Lartillier, Winoc-Chocqueel, du Château, de Tournai, du Tilleul, des Piats et Salembien... ouf !, la municipalité a décidé de nous accueillir le samedi 5 juin pour la fête du vélo.



Samedi 5 juin : Broc à Vélos et balade en cortège dans la ville

Au programme

9h-12h : Broc à vélos sur la Grand'Place sur le côté du parvis Saint Christophe, l'inscription se fera sur place. Elle est gratuite mais une pièce d'identité sera demandée aux vendeurs. Un grand choix de vélos de ville sera proposé grâce à nos partenaires : M. Piette, M. Crosetti, Cric & Co et MOBIEL. Nous tiendrons également un stand d'information. Ce sera l'occasion de vous présenter la plaquette de vulgarisation des contresens que nous aurons réalisé pour l'occasion.

15h 30 : départ de la Grand'Place de Tourcoing de la **balade-défilé à**

vélo. Quatre arrêts vous feront découvrir une partie du patrimoine de la ville. Le circuit se terminera à la Maison Folie de l'Hospice d'Havré ou un verre de l'amitié sera offert par la municipalité.

13h30 : départ groupé pour les Lillois qui souhaitent se rendre à Tourcoing : rendez-vous Place de l'Opéra.

Après une joyeuse déambulation rue Faidherbe nous gagnerons la piste du Grand Boulevard avant d'emprunter le halage du Canal de Roubaix : dépaysement garanti!

Appel aux volontaires.

Comme pour tout événement nous vous sollicitons pour tenir le stand et accueillir les participants à la Broc'.

Nous cherchons aussi des volontaires pour encadrer le groupe entre Lille et Tourcoing et le circuit dans Tourcoing.

N'hésitez pas à nous téléphoner au 03 20 86 17 25 pour donner vos disponibilités.

Pour ceux dont la distance rebute, il y a aussi un TER en gare de Lille-Flandres à 14h08, arrivée à 14h24 à Tourcoing et naturellement le tramway (attention pas plus de 2 vélos par rame).

Enfin la Ville de Tourcoing mettra à disposition du public des vélos de 9h00 à 17h00.

Alors tous à Tourcoing, pour découvrir la ville et accueillir chaleureusement nos amis cyclistes de l'association de Courtrai "Mobiel". Cette fête sera aussi l'occasion de sceller le partenariat qui se noue entre l'ADAV et la Ville de Tourcoing.

Michel Anceau

+31% en 2003

Le nombre de cyclistes a augmenté de 31% à Paris en 2003.

Yves M



Vélo-moteur... atomique ?

Peugeot vient de sortir un vélo à "assistance électrique" (que nous avons testé). La batterie (1,5 kg, rechargeable en 3 h) a une autonomie de 30 km et l'assistance se déclenche jusqu'à 24 km/h. Au-delà de cette vitesse, elle se désactive. Prix : 999 E (ou 900 E si vous êtes adhérents de l'ADAV)

Yves M



+9% en 2003

Les ventes de vélo sont en hausse de 9 % en France. 3,2 millions de bicyclettes vendues placent la France en deuxième pays européen derrière l'Allemagne.

JF C



L'écarteur de danger

Les cyclistes qui se plaignent que les voitures les frôlent et refusent d'installer un écarteur de danger me laissent perplexe.

Jean Dewavrin



Il nous a quitté

Lors du journal télévisé du 29 mars 2004, le présentateur a annoncé le décès de Peter USTINOV. Ce nom ne m'était pas inconnu, rapidement j'ai su pourquoi. Il avait déclaré « La voiture est le seul endroit où des musiciens, des académiciens, des hommes politiques, des artistes des gens très bien deviennent des cons ». Encore merci pour ton sens de l'observation, Peter.

Jean Dewavrin

L'ADAV organise en 2004 des balades sur le thème du patrimoine et des espaces verts entre mai et septembre à Lille (le mercredi), Tourcoing (samedi ou dimanche), Villeneuve d'Ascq (le vendredi) et Lambersart (le dimanche).

Se renseigner auprès des offices de tourisme municipaux des villes concernées. Prix de la balade : 6 E (à Lille, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq) et 1,5 E à Lambersart.

D'autres associations amies développent également du vélo-tourisme :

- L'association Sisyphe organise plusieurs **balades en mai, juin, juillet, août**. Généralement, leurs balades durent de 2 ou 3 jours.

Infos : 03 20 0414 80

E.Mail : tandm59@voilà.fr

- Le Vélo-club de Mons-en-Barœul (M. Fallet) organise une randonnée "Maison-Folie" **le 4 juillet** entre la Maison Folie de Mons (Fort Mc Donald) et celle de Tournai.

Départ de 7h30 à 10h pour des boucles de 20,40,60 et 80 kms. Le Vélo-club cherche quelques bénévoles pour les contrôles sur le parcours.

Infos : 03 20 04 47 01. Inscription gratuite.

- La Ville de Mons-en-Barœul organise le **dimanche 12 Septembre** à partir de 9h un rallye «Maison-Folies» au départ du Fort Mc-Donald (MF de Mons) à celles de Roubaix et de Tourcoing via la Ferme d'En-Haut (MF de Villeneuve d'Ascq).

- L'association "La Flandre à vélo" a balisé plusieurs chemins et routes tranquilles dans la Flandre et organise des **circuits autour de Cassel et Bergues**. Se renseigner au www.fiets-velo.com ou au 03 20 28 27 68 18.



*: j'y vais à vélo...

- L'association belge "Mobiël" de Courtrai organise plusieurs circuits autour de Courtrai :

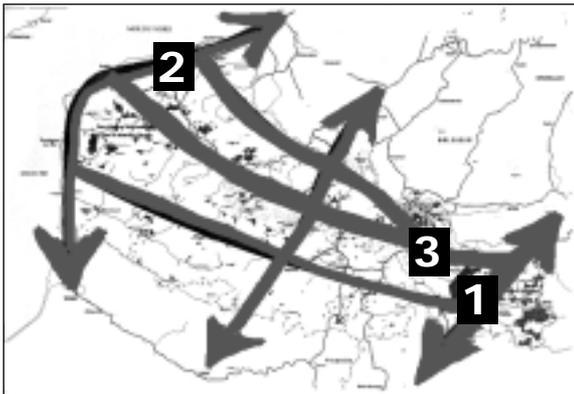
- Le 23 mai à 14h** : "À propos des têtes d'argile et des tuiles"
- Le 6 juin à 14h** : "Le pays de Streuvels" (nom d'un écrivain cyclophile) : départ de la station de pompage à Bossuit (au bord de l'Escaut, entre Spiere-Helkijn et Avelgem)
- Le 13 juin, 14h** : "A travers la vallée du lin": balade dans la vallée de la Lys.
- Le 20 juin, 14h** : "Au sud de Courtrai"
- Le 27 juin, 14h** : "Entre Lys et Escaut"
- Le 11 juillet, 14h** : "les Templiers" randonnée de 40 km vers un passé mystérieux.
- Le 20 juillet, 14h** : "Rouler autrement à Courtrai"
- Le 21 juillet, 14h** : "La vallée de l'Espierre" départ de la station de pompage à Bossuit

- (au bord de l'Escaut, entre Spiere-Helkijn et Avelgem)
 - Le 29 juillet, 14h** : "La Lys en aval"
 - Le 3 août, 14h** : "l'extérieur le plus intérieur de Courtrai"
 - Le 12 août, 14h** : "La Lys en amont"
 - Le 22 août, 14h** : "Moulins, meuniers, maîtres" (visite du moulin de la boulangerie de Marke)
 - Le 29 août, 14h** : "Le canal, une longue et large histoire" (entre Lys et Escaut)
 - Le 12 septembre, 14h** : "La journée des monuments" sur le thème de la Nature
 - Le 26 septembre, 14h** : "De Baekelandt" (entre Lys et vallée de Mandel)
- Participation aux frais : 5 E et 15 E/famille. Réservation nécessaire 00 32 056 45 72 82 "Mobiël VZW" : Bloemistenstraat 2b 8500 Courtrai

Yves M

L'ADAV a reçu de la Fondation "Caisse d'Épargne" des fonds (de l'ordre de 15.000 E) pour acheter des vélos spéciaux qui permettront de balader des handicapés en fauteuil roulant. Ce dossier fera appel au bénévolat des adavistes, décidés à user de leur (légendaire) énergie pour pousser nos amis handicapés le week-end sur les petits chemins tranquilles.

Point sur la politique des Véloroutes et Voies Vertes dans la Région.



Vendredi 7 mai 2004 nous avons rencontré M. Dominique PLANCKE qui vient d'être reconduit à son poste de Président de la Commission Transports et Infrastructures du Conseil Régional Nord-Pas de Calais.

A ce titre il est co-président du comité de pilotage Véloroutes Voies Vertes (VVV) avec M. BRILLET directeur de la DIREN et représentant de l'Etat

ailleurs facilité l'utilisation des chemins de halage de la Sambre. Le reste du tracé est pris en charge par le Conseil Général du Nord, essentiellement sur une ancienne voie ferrée. Pour cette Véloroute, la Région finance également la réalisation d'un relais vélo dans l'ancienne gare de Ferrière la Grande.

La deuxième étude en cours est la véloroute du littoral entre la Belgique et la Somme. Si l'étude avance bien elle demande beaucoup de pédagogie pour lever les oppositions de certains élus ou organismes. Ainsi le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale craint un saccage du site et ne perçoit pas l'intérêt d'une véloroute qu'il assimile à une autoroute pour vélos ne répondant à aucune demande. Ce jugement est surprenant face au succès que rencontrent ces aménagements chez nos voisins belges et néerlandais ! L'étude de tracé arrive néanmoins à son terme et bénéficie du soutien permanent du Département du Pas de Calais. L'expérience de la Somme voisine permet de lever nombre d'oppositions (alternance de surfaces asphaltées et sable de Marquise mais en aucun cas des "autoroutes à vélos").

Cette étude est aussi l'occasion de sensibiliser les agglomérations traversées (Dunkerque, Calais, Boulogne..) sur la place dévolue au vélo et de mener une réflexion sur les coupures engendrées par la traversée des ports.

Une troisième étude concerne l'axe Dourges-Maubeuge. Son tracé traversera le bassin minier et la Forêt de Mormai avant de rejoindre la Sambre.

Les prochaines études porteront sur les axes Calais-Dourges et Arras-Métropole lilloise.

Nous vous parlerons prochainement de la situation sur la métropole lilloise.

Ce programme est alléchant... mais en terme de réalisations concrètes il faudra encore faire preuve de patience. S'il n'existe aucune voie verte officielle, de nombreux halages sont carrossables mais restent en général interdits à la circulation des cycles faute de convention passée avec VNF. Aussi, nous avons besoin de bénévoles pour repérer les halages praticables à vélo afin de les inscrire sur le site de l'AF3V.

N'hésitez pas à nous téléphoner au 03 20 86 17 25.

Pour plus d'informations sur les VVV, consultez le site de l'AF3V : www.af3v.org

Michel Anceau

Cette rencontre a permis de faire le point sur la situation. Pour rappel, en tant que Délégation Régionale de l'Association Française de Développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), nous avons sollicité la Région et l'Etat en 1999 pour qu'un schéma de VVV (itinéraires cyclables de longues distances privilégiant les sites propres) soit inscrit dans les Contrats de Plan Etat-Région. Une ligne de 5 millions d'euros fut inscrite pour financer notamment les études d'itinéraires.

A ce jour l'étude de l'axe Nord-Sud qui concerne le Paris-Moscou (de l'Aisne à Maubeuge et à la Belgique) est achevée.

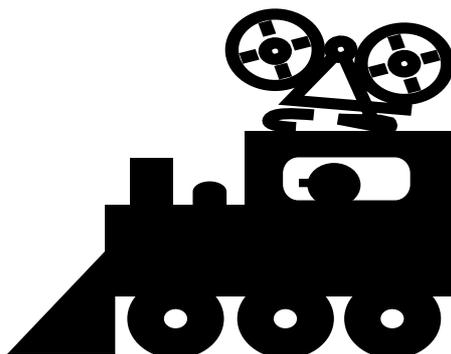
Les réalisations sont actuellement prises en charge par la Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre qui a perçu l'intérêt économique qu'elle pouvait tirer en favorisant le tourisme à vélo. La convention signée entre l'agglomération et Voies Navigables de France (VNF) a par

Le saviez-vous ?

Votre vélo dans le train

Depuis le 14 Décembre dernier, il est possible de voyager avec son vélo non démonté dans la plupart des T.G.V. Paris-Lille ; la S.N.C.F. s'est montrée très avare de communication à ce sujet, et vous ne trouverez cette information sur aucun des documents disponibles en gare de Lille. Sachez cependant que vous devrez réserver une place pour votre chère machine et qu'il vous en coûtera la somme de 10 €. Cette possibilité n'est malheureusement pas encore offerte sur les T.G.V. Province-Provence au départ de Lille. Elle existe cependant sur le train de nuit Lille-Vintimille ("Flandres-Riviera"). Pour les

cyclotouristes que la corvée du démontage et du transport sous housse n'emballe (!) pas (on peut réaliser de très



jolies compressions de vélos dans les espaces-bagages...), une solution intéressante est de rejoindre Namur (un train toutes les heures, vélos admis, s'adresser au contrôleur), puis d'emprunter un des trains internationaux quotidiens Bruxelles-Milan ou Bruxelles-Coir (Chur), qui disposent d'un luxueux fourgon (pas de réservation, tarification aléatoire selon que vous êtes contrôlés en Belgique, France - c'est gratuit - ou Suisse). On peut ainsi rejoindre Luxembourg, Metz, Strasbourg, Mulhouse, Bâle, Zurich, Berne, Brig, Domodossola..., et pédaler dès sa descente du train.

Benoit Cousin

Le bon sens des contresens

pour un bon usage des contresens cyclables

C'est le titre de la plaquette que nous réalisons actuellement.

Si depuis peu le contresens cyclable se développe sur la métropole lilloise, dans l'imaginaire collectif cet aménagement fait peur. C'est pourtant un aménagement très sûr, très répandu en Europe du Nord –notamment en Belgique- et aussi à Strasbourg.

Pour lever cette appréhension nous avons soumis l'idée de réaliser un dépliant d'information grand public au Plan Départementale d'Actions de Sécurité Routière (PDASR). La Préfecture du Nord s'y est montrée favorable et nous a octroyé un budget de 2000 E destiné à l'impression

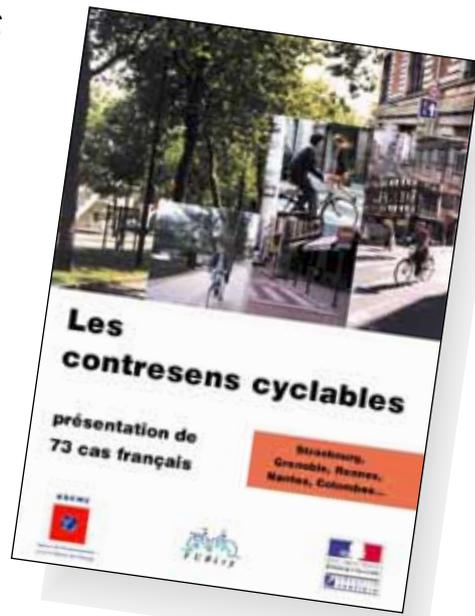
du document.

Il s'attachera principalement à expliquer ce qu'est un contresens cyclable et quelle conduite adopter par les différents usagers.

Il sera à la disposition des villes de la métropole lilloise qui se dotent de contresens cyclables et qui se sont montrées particulièrement intéressées pour disposer d'un outil de communication spécifique.

Nous ne savons pas encore si la plaquette sera réalisée lorsque vous recevrez ce numéro de L'Heurovélo, mais promis si ce n'est pas le cas vous la découvrirez avec le prochain numéro.

Michel Anceau



Conseil technique

Technique de pédalage

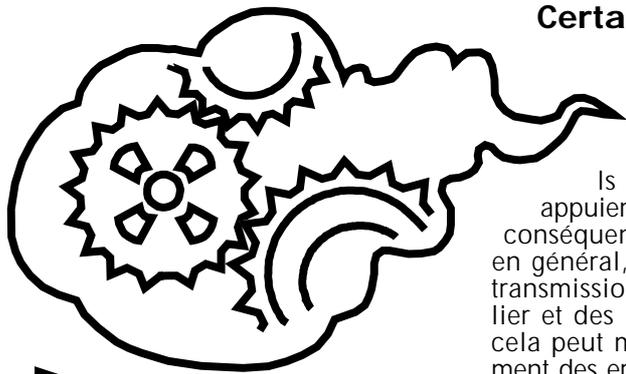
Certains cyclistes s'obstinent à tirer des rapports trop longs

Ils pédalent assez lentement et appuient très fort sur les pédales. Les conséquences de cette pratique sont, en général, une usure accélérée de la transmission, des roulements du pédalier et des pédales. Dans certains cas, cela peut même provoquer le cisaillement des ergots des pignons sur la roue

libre. Cette détérioration peut entraîner la chute du cycliste, le pédalier cessant brusquement d'opposer une résistance à l'effort de pédalage.

Afin de préserver le bon état de votre vélo, je vous invite donc à mouliner : avoir un rythme de pédalage plus rapide et appuyer moins fort sur les pédales. Petits conseils aux heureux possesseurs de vélos équipés de vitesses dans le moyen : démarrer toujours sur le plus petit rapport . En cas de rupture du câble de commande des vitesses, faites le réparer au plus vite

Jean Dewavrin



Mots croisés

par Benoit Cousin

Verticalement

- 1/ Bienvenu à la fanfare cycliste.
- 2/ Abri. Note.
- 3/ Une ville agréable. Pour situer la précédente.
- 4/ Un début d'initiative. Maintenant vingt-cinq.
- 5/ Sont encore loin d'avoir tous les droits... Pronom.
- 6/ Montée à l'envers sur le I.
- 7/ Note. Gronde, mais la tête en bas.
- 8/ Prénom. Sans rien.
- 9/ Grecque ou basque. Cf. le deuxième du II.
- 10/ Bienvenue aux manifs à vélo.

Horizontalement

- I En faire une bonne partie, ça nous fait bien rouler... II Turbine. Fait une belle micheline avec le deuxième du 9.
- III Près de la botte. Au milieu des bécanes.
- IV Le premier du III, par exemple. En plein soleil.
- V Démonstratif. Elle a ses petites habitudes.
- VI Bec de selle. Axe de pédale.
- VII Bout de chocolat
- VIII Troublé. Trouble.
- VIII Tueur de jantes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II						■				
III							■			
IV				■					■	
V			■							
VI		■			■			■		
VII				■						
VIII				■		■				

(Solution page 11)

Un correspondant local de l'ADAV, qu'est-ce que c'est?

Le rôle du correspondant local consiste à se tenir informé des divers travaux prévus dans le quartier dont il a la "charge", ce qui devient chose agréable dès lors qu'il a à disposition

les plans qui précisent ces aménagements, ce qui tend à devenir chose courante; à participer régulièrement aux réunions, et enfin d'étudier les projets en amont des rencontres.

A l'heure actuelle, les documents nécessaires (type plans) nous sont envoyés suffisamment tôt, à notre grande satisfaction, ce qui nous permet en effet de pouvoir nous mettre d'accord sur des propositions d'aménagement et d'aller d'une même voix lors de la discussion des points en réunion.

La préparation suppose dès lors une visite de terrain - ce qui va de soi quand on est cycliste, visite qui peut être agrémentée d'une prise de mesures afin de cerner correctement les caractéristiques de l'aménagement concerné, et de pouvoir ainsi apporter des éléments qui ne seraient pas perçus par les équipes techniques.

Actuellement en cours de préparation: le prolongement du contresens cyclable amé-

nagé rue Solférino jusqu'au boulevard Vauban, dont la date ne cesse d'être repoussée, mais qui normalement verra jour avant l'été; la suppression de deux voies autos (actuellement deux fois deux voies) sur le pont de Tournai et dans la continuité vers Lezennes pour céder la place à des bandes cyclables. Plusieurs projets de contresens cyclables sont ainsi à l'étude dans le centre: rue Delesalle et rue du Port pour le printemps 2004; dans le Vieux-Lille les rue d'Angleterre, rue Jean Moulin et rue de Gand sur une même configuration, c'est à dire avec marquage renforcé en entrée de rue, panneaux de présignalisation clignotants provisoires ainsi qu'une campagne d'information des résidents de ces rues. Notre proposition de défendre une politique de véritables zones à contresens n'a pas fait suite, on assiste là

à une approche au cas par cas, ce qui se justifie selon la municipalité par la nécessité d'une phase d'adaptation des Lillois à ces aménagements pas encore très populaires.

La rue Royale devrait connaître un autre sort, il s'agit de trois propositions faites par la ville dont une que l'ADAV soutient particulièrement: une voie autos dans le sens actuel de circulation (rappel: deux voies autos en sens unique) et l'autre voie aménagée en une piste bidirectionnelle avec possibilité pour les cyclistes à l'aise dans le flux de circulation de prendre la voie autos.

Voici les principaux travaux qui sont ou ont été discutés ces derniers temps en Groupe Travail Vélo à la mairie de Lille.

Pour de plus amples informations: s.torro@laposte.net

Sébastien Torro



Quai du Wault !

Suite à son réaménagement en zone 30, je ne l'emprunte plus pour me rendre au travail. La suppression du feu spécifique aux cyclistes permettant de traverser la route près du square Daubenton et le revêtement de la chaussée assez désagréable sont à l'origine de mon changement de trajet. J'emprunte désormais la rue nationale puis la troisième voie du boulevard de la liberté. Le stationnement automobile en épi de ce boulevard me dissuade d'utiliser la bande cyclable pourtant conseillée, les automobilistes ayant une très mauvaise visibilité lorsqu'ils quittent leur stationnement. En circulant sur cet aménagement cyclable, vous risquez ainsi de vous retrouver nez à nez...avec un cul de voiture. Dommage que le stationnement n'ait pas été conçu comme celui du boulevard Louis XIV. Je peux ainsi rejoindre la partie rénovée de l'avenue Léon Jouhaux où les bruits des voitures ont désormais laissé la place aux chants des oiseaux. Espérons que la zone 30 réalisée quai du Wault ne serve pas de référence car ce type de réalisation a peu de chance de favoriser l'usage du vélo

Jean Dewavrin



Devinette !

Pourquoi les bandes cyclables sont-elles rarement réalisés jusqu'aux intersections ?

Réponse : parce que, souvent, les services techniques des administrations, voire parfois des élus considèrent que la fluidité du trafic automobile est plus importante que la sécurité des cyclistes !

Jean Dewavrin

Vélo et commerce de proximité

Une conférence-débat sur le thème "Vélo et commerce de proximité" aura lieu mercredi 2 Juin à Lille (Maison du Commerce, 77 rue Nationale). Sur ce thème, la Fubicy a récemment édité une remarquable plaquette : "Piétons et cyclistes dynamisent les commerces de centre-ville et de proximité".

Parmi les thèmes abordés :

- La proximité plébiscitée par les clients.
- Des commerces plus accessibles grâce à la marche et au vélo.
- Piétons et cyclistes sont des clients fidèles.
- Transporter les achats à pied et à vélo, c'est facile.
- Le vrai coût des aménagements.

Ce document est en vente au local de l'A.D.A.V.

(6 E) ; à lire, puis à offrir à votre crémière ou votre boulanger.

Michel Anceau



Crevé !

Plusieurs adhérents me l'avait déjà dit : Les ouvriers municipaux de Lille chargés du nettoyage de la voirie cassent les bouteilles de verre. Ayant eu l'occasion d'interroger (amicalement) un de ces ouvriers, celui-ci m'a informé qu'ils faisaient cela pour éviter que les bouteilles n'obstruent le système de ramassage de la balayeuse. Le ramassage de tous les bouts de verre par cette engin me paraissant utopique, il est donc normal que nous soyons victimes de temps à autre de crevaisons. Pour éviter certaines crevaisons, il est utile d'inspecter régulièrement les pneus, il arrive d'y retrouver des morceaux de verre qui n'ont pas encore atteint la chambre à air.

Jean Dewavrin



Villeneuve d'Ascq se remet en selle !

La Ville essaye de relancer la pratique du vélo sur son territoire. Alors qu'elle dispose d'un des plus beaux réseaux cyclables de la région, la municipalité, constatant l'absence de cyclistes, essaye de comprendre et d'apporter des remèdes à cette désaffection difficile à comprendre.

Deux réunions de travail ont déjà eu lieu auxquelles l'ADAV était présente. Un Groupe de Travail Vélo doit prochainement se constituer. Ce sera la première fois depuis les dernières élections municipales que l'ADAV est associée aux projets de la commune.

En vue d'un prochain article dans l'Heurovélo sur Villeneuve, nous aimerions avoir l'avis des adeptes villeneuvois sur les conditions de circulation dans la ville nouvelle : atouts, inconvénients, usages quotidiens ou aléatoires, etc.

Yves M

Tram+vélo, pas si facile !

Une révolution dans le petit monde du vélo s'était produite avec l'autorisation d'accès aux tramways de la métropole lilloise. Au début de l'année 2003, je m'étais donc empressée d'essayer ce nouveau mode de transport. Premières impressions : une merveille de mobilité, bien sûr, et de confort : l'espace de la rame de tramway permet d'y entrer très facilement le vélo, et je me souviens

d'un soir enneigé où j'étais bien contente de me réchauffer les menottes dans ce tram !

Petit rappel : accès autorisé toute la journée et 7 jours sur 7 ; 2 vélos par rame (1 à chaque extrémité) ; l'accès par les ascenseurs et escalators est interdit ; l'accès à la station Lille Flandres est interdit ; le vélo doit être tenu à la main pendant la durée du trajet ; en cas de forte affluence prendre le tramway suivant.

Hum, après quelques utilisations, j'en ai conclu que c'était un bon moyen de déplacement complémentaire du vélo... à condition qu'il ne soit pas trop utilisé... dommage !

En effet, il m'est par la suite arrivé plusieurs fois de ne pas pouvoir monter dans le tramway. Première certitude : c'est inutilisable aux heures de pointe (rappelez-vous : "en cas de forte affluence prendre le tramway suivant", ça peut durer longtemps ! Et quand on demande à un cycliste d'être courtois, il ne peut pas refuser, bien sûr.) C'est bien dommage car pour se rendre au travail, ne pas être sûr de pouvoir utiliser le tramway (sur une distance Lille-Tourcoing ou Lille-Roubaix) décourage beaucoup d'utilisateurs potentiels de la bicyclette...

Deuxième déception : si par bonheur un cycliste est déjà présent à l'extrémité du tramway, pas question de faire connaissance : à ce moment-là vous courez composer votre billet en vous disant "cette fois-ci c'est bon, il y a de la place, j'y monte !", puis vous continuez à courir jusqu'à l'autre extrémité du tramway, vous appuyez sur le bouton d'ouverture de la porte et là... elle ne s'ouvre pas !! et le tramway part sans vous !! D'accord, ça paraît incroyable, c'est malheureusement du vécu. Non, je n'en suis pas fière !! Remarquez, par chance, ce jour-là, j'étais plutôt de bonne humeur (il ne pleuvait pas à torrents !), j'ai donc enfourché mon vélo, pris la fameuse piste cyclable et me suis décidée à arriver avant lui à destination...

Ca y est, c'est "officiel" !

La bande cyclable des boulevards de la Liberté et Louis XIV à Lille peut désormais être délaissée à souhait (dans le sens Lille Grand Palais - Vauban) ! Jusqu'à ce soir, j'hésitais... C'est sûr que le couloir mixte vélos - bus (la Citadine) est tentant : plus large, on se sent moins frôlé par les voitures et puis il permet de traverser le boulevard JB Lebas avec un peu moins de frayeurs... mais il reste que c'est en contre-sens !

Hé bien, ce soir, quel bonheur, j'y ai vu deux charmants policiers à vélo et casqués, l'emprunter en sens inverse ! Ce fut une révélation, le bon sens en action !

Alors, à choisir entre une bande cyclable toujours encombrée par des voitures mal stationnées et un couloir à part rien que pour les véhicules propres... je crois qu'il n'y a plus à hésiter !

Et puis si par hasard la Citadine nous croise, on improvisera. La cohabitation favorise l'imagination ! Et le vélo a cet avantage (et cette nécessité !) d'être particulièrement maniable.

E.D.

NDLR : Certes la voie de la Citadine est bien tentante, mais, pis devons te recommander de rester dans le sens normal de circulation car le croisement vélo-bus est impossible. Donc respectons le sens de la marche.

les vélos ont des oreilles ?

Je fais réparer ma Gazelle et autres vélos à l'Atelier de Réinsertion de Lille-Sud, 1 rue Jean Giraudoux (tél.: 03 20 95 99 61). Ouvert du lundi au jeudi jusqu'à 16 h et le vendredi matin. Tarifs centre social !

Je signale un parc à vélos gardé (fort sympathiquement) à la piscine Marx Dormoy, mais des "oreilles" (N.D.L.R. "arceaux") y seraient les bienvenues. Enfin, lors d'une visite au C.H.R., j'ai constaté le manque cruel d' "oreilles" devant les hôpitaux ; je l'ai signalé à l'accueil Salengro, qui a déjà évoqué le sujet avec la direction, laquelle n'a pas prêté "oreille"...

Geneviève

Alors, montera, montrera pas, composera, composera pas ? Si je peux me permettre une proposition innocente, une rame aménagée pour les cyclistes, rollers, poussettes... cela permettrait de mieux évaluer la vraie demande de complémentarité vélos - transports en commun. Et si la rame est pleine, c'est pas grave, on en ajoute une autre !

Elise D.

Le carrefour du Fer à Cheval

C'est le carrefour qui fait la jonction, pour les cyclistes, entre l'arrêt de la piste cyclable du Grand Boulevard (Croisé - Roubaix) et l'avenue Le Nôtre (Parc Barbieux).



Nous évoquons, à chaque rencontre avec les techniciens de la ville et de la Communauté la traversée périlleuse des cyclistes à cet endroit.

Notre requête est bien enregistrée, mais la solution n'est pas simple du fait que la partie centrale du boulevard est une Route Nationale alors que les voies latérales sont communautaires. Pour compliquer le tout, la piste cyclable (le revêtement et les bordures) incombe au Conseil Général mais

les feux pour les cyclistes sont gérés par la communauté. Merci pour le sac de nœuds. Comme aucune modification du site n'est prévue pour le moment par le Département, les techniciens de la communauté urbaine responsables du secteur conscients du danger permanent pour les cyclistes traversant ce carrefour et faute de coordination ont décidé de procéder à un marquage au sol

pour la sécurité du cycliste.

Ce tracé bien que précaire améliore sans aucun doute la situation et bravo aux techniciens pour cette initiative.

Raymond Bodart, correspondant local



Contre-sens : attention

Nous invitons les cyclistes à faire preuve de prudence lorsqu'ils circulent sur un contre-sens.

En effet, il arrive que certains automobilistes, circulant dans une rue (perpendiculaire à celle dans laquelle vous circulez) arrivent à l'intersection, contrôlent l'absence de trafic dans le sens «normal» de la rue à sens unique et omettent de s'assurer qu'aucun cycliste ne circule à contre-sens, cela en dépit de la signalisation présente sur le terrain. Pour éviter tous problèmes, je vous recommande de ralentir à l'approche des intersections et de vous assurer que votre passage a été pris en compte. Méfiez-vous également des véhicules sortant des garages.

Les piétons pouvant commettre la même erreur en traversant la rue, soyez toujours vigilants et n'hésitez pas à faire usage de votre sonnette pour rappeler votre présence.

Le gain de temps, le fait d'éviter des détours et des axes plus fréquentés valent bien un petit surplus d'attention.

Jean Dewavrin



Grand, petit ou moyen

général, les personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter un bon antivolt et le temps d'accrocher correctement leur vélo trouvent les moyens et le temps d'acheter un autre vélo !

Jean Dewavrin

GTV Tourcoing

Une subvention de 7 500 E pour soutenir notre travail

Lors du Conseil Municipal du mois de mars la Ville de Tourcoing a décidé de nous octroyer une subvention de 7 500 euros pour soutenir le travail de concertation et de promotion du vélo que nous avons engagé avec la ville.

Après la Ville de Lille et Lille Métropole Communauté Urbaine nous disposons donc d'un nouveau partenaire. Cela témoigne de la reconnaissance du travail effectué par le Groupe Travail Vélos qui s'est mis en place depuis 2002 et qui réunit l'ADAV et les services techniques de la ville et de LMCU.

Depuis cette date l'ADAV est associée en amont de l'ensemble des projets cyclables. Si les résultats se voient encore peu, l'année 2004 devrait changer la donne avec la création de nombreux contresens cyclables (voir article sur la Fête du Vélo) mais aussi par le prolongement de la piste du Grand Boulevard entre le pont Hydraulique et la rue Chanzy. Pour se faire les automobilistes perdront une voie de circulation et les cyclistes gagneront une entrée royale, en site propre s'il vous plaît !, jusqu'au centre de Tourcoing. D'autres projets sont dans les cartons et nous vous en reparlerons prochainement.

Michel Anceau

BULLETIN D'ADHESION

Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs, Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...

Bulletin à renvoyer à l'Association Droit Au Vélo, 23, rue Gosselet, 59000 LILLE

- J'adhère à L'ADAV et recevrai le journal "l'heurO véLO"
- Adhésion individuelle14 euros
- Adhésion chômeur ou étudiant8 euros
- Adhésion couple25 euros
- Adhésion famille 25 euros + 1 euro par enfant (3 personnes = 26 euros; 5 personnes = 27 euros ...)
- Membre de soutien25 euros
- Association25 euros
- Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'heurO véLO"8 euros
- Je souhaite participer aux activités de L'ADAV (précisez éventuellement)
- Je voudrais soutenir les actions de L'ADAV et je fais

un don par chèque deeuros à l'ordre de L'ADAV.

Je souhaite recevoir un reçu fiscal pour ce don.

Je souhaite recevoir ma carte d'adhérent

Prénom :

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Profession :

Téléphone :

Courriel :

Date de naissance :

L	E	N	I	D	E	P	O	U	L	E
T	E	M	U	E	R	N	I	N	T	
T	A	V	A	D	E	R	E			
R	E	S	A	G	V	S				
N	I	E	L	O	L	E				
N	A	V	E	L	E					
O	A	T	E	S	I	N				
S	E	L	L	E	V	A				

L'Adav y était

• Mardi 13 janvier
Roubaix : réunion de présentation officielle par les services de la ville du projet de réaménagement de l'avenue d'Alsace à 2x2 voies. L'élue en charge du dossier n'est pas présente. Le projet est présenté comme définitif et ne pouvant faire l'objet d'aucune modification. L'ADAV quitte la réunion en claquant la porte. (Raymond Bodart & Michel)

• **Lambersart** : Groupe Travail Vélo. Dans le quartier Canteleu à l'occasion d'un projet de zone 30 : création de contresens cyclables dans les rues Ampère, de l'Abbé Desplanques et Georges Boidin + un couloir mixte bus-vélo à contresens rue Vaillant + une cour urbaine autorisée au cyclistes sans marquage à contresens. La Ville va acheter des arceaux de stationnement en plus de ceux de LMCU. Création d'une nouvelle passerelle piéton cycliste entre Bois-Blanc et la nouvelle Maison Folie de Lambersart prévue fin 2004. L'ADAV demande qu'on étudie à la prochaine réunion la possibilité de prolonger les bandes cyclables jusqu'aux carrefours sur l'avenue de l'Hippodrome.

• Lundi 19 janvier
Tourcoing : Groupe Travail Vélo : présentation des plans des contresens des rues Lartillier, Winoc-Chocqueul, du Château, de Tournai, du Tilleul, des Piats et Salembien et de la piste bidirectionnelle entre le Pont Hydraulique et la rue Chanzy. L'ADAV demande la création d'un contresens rue Famelart qui dessert la médiathèque. (Dominique Puvost & Michel)

• Mercredi 21 janvier
Villeneuve d'Ascq : Lancement d'une commission de réflexion pour développer l'usage du vélo dans la ville. (Michel & Yves Maerten)

• Jeudi 22 janvier
DDE : réunion pour former une instance de concertation avec l'ADAV. (Philippe Delrue, JPV, Julien & Michel)

• Lundi 9 février
Conseil Général du Nord : réunion pour définir le contenu d'un futur partenariat entre le Conseil Général et l'ADAV (Etienne Forest, Frédéric Héran, Michel & Julien)

• Mardi 10 février
Roubaix : réunion de travail sur la sécurisation de la rue de Lannoy. (Raymond Bodart)

• Mercredi 11 février
Conseil Général du Nord : rencontre où l'Unité Territoriale de Lille nous présente l'ensemble de sa programmation de travaux de voirie. (Michel & Julien)

• Vendredi 13 février

Lille : Groupe Travail Vélo. Séance de débriefing suite à la manifestation de l'ADAV pour la piétonisation de la Grand Place et contre la suppression des bandes cyclables de la rue Nationale : le projet présenté n'est pas définitif contrairement à ce que laisser entendre le C-R du GTV précédent. Un simple mal-entendu. Mais la municipalité poursuit sa réflexion avec les services communautaires sur le projet de zone 30. A suivre. L'essentielle de la réunion a été consacrée à la requalification de la Porte des Postes présentée par une représentante de la SORELI en charge du projet. Le pont sera finalement doté d'une piste cyclable dans le sens Lille-Sud - Lille et d'une bande cyclable dans le sens Lille - Lille-Sud, l'anneau du rond-point doit être pourvu de by-pass (Michel, Julien et Sébastien Torro).

• Lundi 16 février
Tourcoing : réunion de travail sur la mise en place de l'Agenda 21. (Michel)

• Mardi 24 février
Faches-Thumesnil : rencontre avec M. Duval, premier adjoint, pour instaurer un groupe de travail vélo. Accord mais depuis plus de nouvelles. (Michel & Julien)

• Mercredi 10 mars
Roubaix : réunion publique. La ville abandonne officiellement le projet de réaménagement de l'avenue d'Alsace à 2X2 voies. L'ADAV gagne des bandes cyclables. (Michel & Raymond Bodart)

• Mardi 16 mars
Lambersart : groupe de travail vélo: Reporté.

• Vendredi 19 mars
Conseil Général du Nord : réunion de travail pour l'établissement d'une convention de partenariat avec l'ADAV sur les projets d'aménagements cyclables. (Etienne Forest, Michel & Julien)

• Samedi 20 mars
Roubaix : réunion d'information avec les adhérents des alentours de Roubaix. (Michel & Raymond Bodart)

• Lundi 22 mars
Tourcoing : réunion de préparation pour la Fête du Vélo et la Broc' à Vélos (Michel)

• **Conseil Général du Nord** : réunion avec

la subdivision de Templemars qui nous présente ses projets d'aménagements cyclables. (Michel & Julien)

• Mardi 23 mars
Conseil Général du Nord : réunion avec la subdivision d'Armentières qui nous présente ses projets d'aménagements cyclables. (Michel & Julien)

• Jeudi 25 mars
LMCU : réunion de travail sur le projet d'aménagement de la VINO. (Michel & Julien)

• Vendredi 26 mars
Roubaix : commission de circulation. (Michel & Raymond Bodart)

• Mardi 30 mars
SORELI : rencontre avec cet organisme pour prendre connaissance du projet de création de la Place de Fives. Rien n'est prévu pour les cyclistes sur cet itinéraire d'entrée de ville inscrit au PDU. (Sébastien Torro et Julien)

• Mercredi 31 mars
LMCU : Réunion pour voir les plans du réaménagement du Pont de Tournai et de l'entrée de Lille jusque Lezennes. Ce projet fait la part belle au cyclistes et aux Transports Collectifs, voir plus de détails dans GTV Lille ci-dessous. (Julien)

• Vendredi 2 avril
Lille : Groupe Travail Vélo. L'ADAV propose qu'à l'occasion de la création de la Place de Fives soit réalisé un contresens cyclable rue Pierre Legrand pour rejoindre directement le Pont de Fives. La Ville de Lille soutient cette proposition et organisera une réunion avec l'ensemble des partenaires dont la SORELI qui pilote le projet. Contresens cyclable de la rue Delesalle : travaux prévus pour mi-mai 2004. Contresens de la rue du Port : prévus pour mi-juin. Projet de contresens rue Solferino (entre Vauban et Gambetta protégé par la file de stationnement) : travaux prévus initialement en juin mais retard "acceptable" de 2 mois. Contresens dans le Vieux-Lille : le projet d'une zone expérimentale où la majorité des rues serait autorisée à contresens fait pschitt. Finalement seules quelques rues éparses seront autorisées à contresens sans marquage d'une voie spécifique en section courante : rue Jean Moulin, rue de Gand et la rue d'Angleterre. L'ADAV a émi des réserves quant au choix de ces rues. D'autres rues plus étroites mais plus paisibles auraient mieux convenu pour commencer l'expérimentation des contresens "sans marquage"... Mais

les services techniques n'ont retenu que le critère de la largeur de voie. Rue Royale: projet d'une piste cyclable bidirectionnelle "Les délais de réalisation seront fonction des crédits disponibles". Pont de Tournai : il passe de 4 voie auto à 3 voies (2 vers Hellemmes et 1 vers Lille) avec bandes cyclables protégées ponctuellement par boudins séparateurs. Du Mont de Terre jusqu'à la rue Jean Jaurès: la voirie auto passe de 2x2 voies à 2X1 voie avec alternance bandes cyclables et couloirs mixtes bus-vélo. Dans le giratoire de Castorama l'ADAV réclame des by-pass. (Julien, Sébastien Torro & Philippe Fabbri)

• Lundi 5 Avril
Conseil Général du Nord : réunion avec la subdivision de Templemars pour étudier les projets d'aménagements cyclables suivants : RD 952 - pistes cyclables (Templemars-Vendeville) ; modification du carrefour entre la rue des Fusillés et la route de Sainghin (Villeneuve d'Ascq); modification du carrefour des Quatre Quantons pour se rendre à Sainghin (Villeneuve d'Ascq); insertion des cyclistes dans le nouveau giratoire entre les rues Cimaise et Canteleu (Villeneuve d'Ascq) (Julien & Michel)

• Mardi 6 avril
Conseil Général du Nord : Etude avec l'Unité Territoriale de Lille du projet de créations de bandes cyclables dans la traversée de Bersée. (Michel)

Tourcoing : Groupe de Travail Vélo, étude de contresens rue Famelart & rue du Moulin Fagot, de bandes rues Verte, Joseph Hentès et Docteur Dewyn (Michel & Dominique Puvost)

Haubourdin : 1^{er} Groupe Travail Vélo avec nombreux représentants de la ville dont le maire. Présentation d'un projet de giratoire du "Port de Santes" avec pistes bi-directionnelles et accord pour projets de contresens sur les rues du Mal Juin et Salengro. (Jean-Pierre Verhille & Julien)

• Mercredi 7 avril
Conseil Général du Nord : Etude de différents projets cyclables avec l'Unité Territoriale de Lille : insertion des cyclistes dans le giratoire du Recueil (Villeneuve d'Ascq - Hem); bandes cyclables sur la déviation de la RD 9 (liaison entre Roubaix et Wattrelos); piste cyclable sur la RD 206 (Toufflers - Néchin); pistes cyclables sur la RD 145 (Lesquin - Fretin); bandes cyclables sur la RD 19 (Templeuve); bandes cyclables sur la RD 952 ●●●

●●●(Seclin - Vendeville).
(Michel & Julien)

• Samedi 10 avril

Wallers-Aremberg : L'ADAV était invitée au "Banquet du vélo" organisé par la Communauté d'agglomération "Porte du Hainaut" et orchestré par Jacques Bonaffé, acteur et conteur. Cette manifestation culturelle autour du vélo se déroulait sur le site minier de Wallers-Aremberg, remarquable site de mémoire ouvrière situé à 2 coups de pédales de la fameuse "tranchée d'Aremberg", haut-lieu de la course Paris-Roubaix.

Nous y avons tenu un stand d'information avec présentation de l'ADAV et quelques panneaux sur le vélo en ville.

Si le public n'a pas vraiment répondu présent, l'ambiance était très sympathique et quelques bons contacts ont été pris. (Yves Maerten & Alain Legrand, correspondant local pour le Valenciennois)

• Jeudi 15 avril

Tourcoing : réunion de préparation pour la Fête du Vélo et la Broc. (Michel)

• Mercredi 21 avril

Villeneuve d'Ascq : seconde réunion du groupe de réflexion pour développer la pratique du vélo. (Michel & Yves Maerten)

• Vendredi 23 avril

Conseil Général du Nord : réunion de terrain à Forest sur Marque pour étudier le tracé d'une piste cyclable entre Hem et Forest. (Michel)

• Lundi 26 avril

LMCU : réunion sur le projet de réaménagement du Boulevard Industriel à Tourcoing avec des pistes cyclables. (Michel)

• Mardi 27 avril

Wasquehal : réunion avec la municipalité pour définir le fonctionnement d'un futur groupe de travail vélo. Une réunion avec les services techniques pour étudier nos propositions doit avoir lieu courant juin ou septembre. (Michel & Dominique Pruvost)

• Vendredi 30 avril

Tourcoing : réunion de préparation pour la Fête du Vélo et la Broc à Vélos (Michel & Yves Maerten)

• Lundi 3 mai

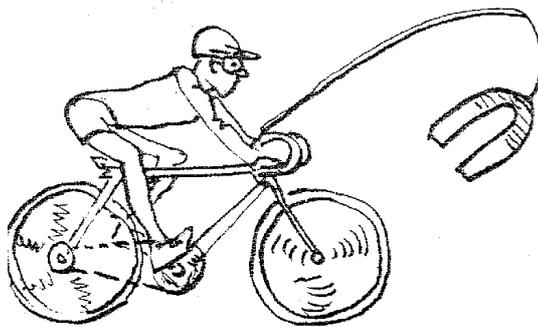
LMCU : réunion de travail pour valider le texte de la plaquette que nous réalisons sur les contresens. (Michel)

• Mardi 4 Mai

Paris : Journée d'étude du Club des Villes Cyclables ayant pour thème : "Le vélo, une réalité économique". (Michel & Julien)

• Mercredi 5 mai

LMCU : réunion de travail pour valider les schémas de la plaquette que nous réalisons sur les contresens. (Michel & Julien)



Vous circulez à vélo

Vous aussi, comme tous les usagers de la rue, vous devez être attentifs à tout instant.

Il est conseillé de porter un casque : il vous sera très utile en cas de chute.

Vous n'oubliez pas de vérifier l'état de votre vélo avant de partir. Notamment les freins, les pneus et l'éclairage.

Lorsque vous roulez, vous vous placez au bon endroit sur la chaussée. Vous roulez à droite bien sûr, mais pas trop. Vous ne rasez pas les trottoirs ou les voitures en stationnement, vous pourriez être amené à faire un écart pour éviter un piéton ou une portière qui s'ouvre.

Vous évitez tout changement brusque de direction, Vous utilisez votre bras pour annoncer que vous allez tourner.

Vous respectez les feux et les stops !

Vous n'empruntez pas les trottoirs.

Vous profitez des bandes cyclables lorsqu'elles existent. Vous n'hésitez pas à rallonger votre trajet afin d'emprunter ces voies réservées.

Vous évitez de sortir par mauvais temps. La pluie et la neige rendent la chaussée très glissante Et en plus, vous n'avez pas d'essuie-glace : vous devez cligner sans cesse des yeux, c'est dangereux ! Attention au vent aussi, il peut vous faire faire des écarts importants ou même vous faire tomber.

Si vous êtes débutants, vous commencez par circuler dans les voies calmes. Puis vous vous lancerez progressivement dans les rues plus chargées. Vous apprendrez ainsi à prévoir les réactions des automobilistes et à éviter les dangers.



Voici les conseils extraits d'une brochure éditée par le Conseil Général de Haute Savoie, la Sécurité routière et le district de l'agglomération annecienne :

Suite à certains de ces conseils je me permets de réagir :

Concernant le conseil incitant les cyclistes à faire des détours pour emprunter les voies cyclables, j'estime que les cyclistes ne sont pas des sous-citoyens. Respectueux de l'environnement, tout comme les piétons, il n'y a aucune raison de les pénaliser.

De plus, ce genre de pratique donne raison aux techniciens qui négligent la présence des cyclistes. Il n'y avait pas besoin de faire un aménagement cyclable sur cet axe puisque le trafic cycliste y est quasiment nul. Lors d'une réunion avec la D.D.E., Christian DESFONTAINE avait très justement déclaré : «*Avant que le métro soit construit, aucun lillois ne se déplaçait en métro.*»

De plus, il existe, dans le commerce, des équipements qui permettent d'améliorer la sécurité, notamment l'écarteur de danger.

Concernant le mauvais temps, il existe des vêtements efficaces permettant d'arriver sec à destination. Une casquette placée sous la capuche permet de conserver une visibilité correcte.

L'usage du vélo est déconseillé en temps de verglas, la perte d'adhérence de la roue avant entraînant presque systématiquement la chute. Si, malgré tout vous devez vous déplacer, limitez votre vitesse et utilisez essentiellement le frein arrière

Jean Dewavrin

Réductions sur achat de vélos et pièces

LES VÉLOCISTES CI-DESSOUS OFFRENT LE MEILLEUR ACCUEIL ET DES REMISES AUX ADHÉRENTS DE L'ADAV

(sur présentation de la carte de l'année).

Cycles et Motos Neufs-Occasions

Alain PEUCELLE

28, rue des Hautes Loges
59 700 MARCQ-EN-BARCEUL
Tél. : 03 20 72 62 22

6% sur achat de vélo
10% sur les pièces
(hors promotion)

Cycles-cyclos-scooters Peugeot-MBK Michel

12, rue A. Bailly
59700 MARCQ-EN-BARCEUL
Tél. : 03.20.98.32.40

Remise

Cycles FALLET

4 bis, av. Robert Schumann
59 370 MONS-EN-BARCEUL
Tél. : 03.20.04.47.01

Remise

VANDERDONCKT

58, rue du maréchal FOCH
59 120 LOOS
Tél. : 03.20.07.40.38

10% accessoires
5% sur les vélos
(hors promotion)

MOBELEC

167, rue Gambetta
59000 Lille
Tél. : 03 20 57 98 04

Remise

Cycles LECOLIER

64, rue Gambetta -
59000 LILLE
Tél. : 03.20.54.83.39

5% sur achat de vélo
10% sur les pièces
(hors promotion)

VANDERDONCKT FONTAINE

Cycles Peugeot
1 et 3 rue Roger Salengro
59260 HELLEMES
Tél. : 03.20.56.52.66

10% sur les accessoires
5% sur les vélos
(hors promotion)

Cycles BONDUE

60, rue Jules Guesde
59390 LYS LES LANNOY
Tél. : 03 20 73 62 16

10% sur accessoires et vélos

Lambersart Cycles

11, rue du Bourg
59130 Lambersart
Tél. 03 20 93 99 38

5% sur achat de vélo
10% sur les pièces
(hors promotion)

